

APPEL À PROJETS

FESTIVAL PLEINS FEUX SUR LA JEUNE CRÉATION

15ÈME ÉDITION

LE **T.O** THÉÂTRE
DE L'OPPRIMÉ



LE THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ ET LE JEUNE THÉÂTRE NATIONAL LANCENT UN APPEL À PROJETS POUR PROGRAMMER TROIS SPECTACLES DE JEUNES ARTISTES DANS LE CADRE DE LA 15ÈME ÉDITION DU *FESTIVAL PLEINS FEUX SUR LA JEUNE CRÉATION*, QUI AURA LIEU DE FIN SEPTEMBRE À MI-OCTOBRE 2024.

L'APPEL À PROJETS S'ADRESSE AUX ÉQUIPES DONT LE OU LA PORTEUR.SE DE PROJET ET 75% DES COMÉDIEN.NE.S SONT ISSUES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART DRAMATIQUE (PROMOS 2019 À 2023).

DATE LIMITE DE CANDIDATURE
1ER AVRIL 2024



Appel à projets

Festival Pleins Feux sur la jeune création

15^e édition

Saison 2024-2025

Jeune, intense, désabusé, créatif, violent, passionné, irrévérent... le théâtre des compagnies émergentes crée sa place dans la vie professionnelle.

En ouverture de la saison 2024/2025, nous sommes fiers de renouveler notre partenariat avec le Jeune Théâtre National, qui assurera la quinzième édition du **Festival Pleins Feux sur la jeune création**.

Leur proposition à trois compagnies, qui seront accueillies en résidence et exploitation, marquera ainsi ce moment fort de notre saison. Nous affirmons ainsi notre soutien à ces jeunes gens qui, en choisissant le théâtre comme forme d'expression, participent à la pérennisation de cet art.

Rui Frati
Directeur

LA STRUCTURE

Le **Théâtre de l'Opprimé** (T.O.), siège de la compagnie éponyme créée en 1979 par Augusto Boal, reçoit également d'autres compagnies de théâtre en coréalisation. Depuis l'ouverture du lieu en 1995, et sous la direction de Rui Frati, le Théâtre affirme son identité dans la *polis* par sa participation sociale et artistique, en soutenant la création, les compagnies émergentes et les auteurs contemporains, notamment par des résidences.

Le lieu a ainsi acquis une identité qui fonctionne comme un signal à la fois artistique et engagé auprès des jeunes compagnies qui y sont accueillies. Au cours de chaque saison, des artistes européens ou venant d'horizons plus lointains se succèdent, faisant de l'Opprimé un vrai lieu de débats et d'échanges pour les arts de la scène.

Des temps forts marquent le rythme des saisons :

- Septembre/Octobre : Festival Pleins Feux sur la jeune création ;
- Janvier : Festival Carte Blanche à un collectif de créateurs ;
- Juin/Juillet : Festival MigrActions. Un spectacle par jour pour célébrer la diversité et l'interaction des disciplines artistiques, rapprocher les générations d'artistes et mettre en valeur les horizons culturels variés.

Le Théâtre de l'Opprimé et sa compagnie sont à la fois garants de la transmission d'une vision de la société – il est possible de coconstruire des alternatives aux situations conflictuelles vécues dans la société – et d'une technique – le théâtre-forum – qu'il développe et enrichit depuis sa création, à la recherche d'idées nouvelles pour dépasser les conflits d'actualité.

Méthode, compagnie et lieu, la troupe du Théâtre de l'Opprimé multiplie ses activités sur plusieurs fronts en tant que compagnie théâtrale et en tant que salle de spectacles : créations de théâtre-forum et de pièces d'auteurs contemporains, ateliers et stages de formation professionnelle, accueil de compagnies (résidences et représentations), location de salle pour professionnels, étudiants et amateurs.

La Compagnie du Théâtre de l'Opprimé multiplie ses activités dans et hors les murs, en intervenant dans différents types de structures : maisons d'arrêt, écoles et universités, centres sociaux, centres de santé, collectivités territoriales, entreprises, associations... Ces interventions lui permettent aussi de construire et de fidéliser un public nouveau, peu coutumier des salles de théâtre.

Si la France est son principal terrain d'action, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Burundi, le Chili, l'Espagne, la Grèce, l'Iran, Israël, l'Italie, le Liban, le Luxembourg, le Maroc, le Mexique, la Palestine, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Suède, Taiwan... sont quelques-uns des pays où elle développe des projets artistiques ou de formation.

LE FESTIVAL PLEINS FEUX SUR LA JEUNE CRÉATION

Depuis 2009, à chaque début de saison, le **Festival Pleins Feux sur la jeune création** met en avant des compagnies et des collectifs jeunes en leur laissant libre espace à la création. Ayant tout juste fini leurs parcours de formation (conservatoires, écoles de théâtre, université, etc.), nous mettons à leur disposition une période de résidence suivie d'une semaine d'exploitation afin qu'ils puissent présenter leur première production en qualité d'artistes professionnels, à la différence d'un spectacle de fin d'études.

Au vu des objectifs en commun entre les deux structures et de leur volonté de soutenir les artistes émergents, protagonistes de la pérennisation de l'art théâtral, le T.O. renouvelle le partenariat avec le **Jeune Théâtre National (JTN)** en 2024. La sélection des projets répondant aux critères du festival se fera en collaboration entre les deux partenaires.

Pour la 15^e édition correspondant à la saison 2024-2025, **3** compagnies seront retenues. Chaque compagnie retenue bénéficiera de **4** jours de résidence (fin août ou mi-septembre) pour finir la création du spectacle retenu, et de **1** semaine de représentations. 5 représentations en tout, 1 spectacle par semaine.

Déroulement du festival :

Période : de fin septembre à la mi-octobre 2024

Résidence : 4 jours pleins, en journée. Horaires précis à définir entre la compagnie et le directeur technique du Théâtre.

Montage : pendant la semaine de représentation (lundi de 10h à 18h et mardi de 10h à 22h)

Semaine de représentations :

Du mercredi au samedi : 20h30 (accès à la salle : 18h à 23h)

Le dimanche : 17h00 (accès à la salle : 15h à 19h)

Démontage : le dimanche après la représentation

Informations importantes :

Avant de nous envoyer votre proposition, merci de bien vouloir prendre en compte les informations suivantes.

- Vérifiez si votre spectacle peut s'adapter aux conditions techniques et dimensions de notre salle. Voir notre fiche technique, disponible sur : https://www.theatredelopprime.com/files/ugd/d0aa46_ccc9b05fc69944f39d0c86351632fa34.pdf
- Notez que, acoustiquement, vos spectacles ne peuvent pas dépasser les 100 dB. La salle est seulement isolée pour la voix humaine et des instruments musicaux acoustiques (exemple : guitare acoustique, flûte, etc.). Ainsi, il nous est impossible d'accueillir des spectacles avec des instruments amplifiés ou à percussion (exemple : guitare électrique, batterie, etc.) ou qui utilisent des basses dont les pistes sont préenregistrées.
- Le Théâtre de l'Opprimé n'achète pas de représentations de spectacles. Nous travaillons en coréalisation : 50% de la recette pour la compagnie accueillie, 50% de la recette pour le Théâtre. Il n'y a pas de minimum garanti.
- La salle n'a pas de penderillons sur les côtés et le fond de scène. Le fond de la salle est un mur de pierre brute. Le sol est en béton (il n'y a pas de tapis de danse). L'entrée public est sur un côté de l'espace scénique (côté cour).
- Notre directeur technique est là lors du montage et démontage des spectacles mais n'assume pas la régie. Chaque compagnie doit arriver avec son propre régisseur.
- Eligibilité des compagnies : Le/La porteur.se de projet et au moins 75% des comédien.ne.s doivent être issu.e.s d'une école supérieure d'art dramatique depuis 5 ans au plus.
- Bien qu'acceptés, les seuls en scène ne sont pas prioritaires. Maximum de personnes sur scène : 10.

OUTILS DE COMMUNICATION POUR LE FESTIVAL

Le T.O. édite un programme de saison qui est distribué dans plusieurs points stratégiques sur Paris et en région parisienne. Il communique principalement via son site internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, YouTube), sa newsletter (environ 6 000 personnes), la plateforme ADAGE/Pass Culture et des agendas culturels gratuits.

Les spectacles sont également répertoriés et diffusés par la Newsletter de la Mairie du 12^e. Par ailleurs, la newsletter est envoyée deux fois par mois à une audience d'environ 25 000 personnes.

Le T.O. crée, selon sa charte graphique, des flyers A6 et des affiches A3 pour chaque spectacle. Il prend en charge l'impression de ces derniers (affiches : 5 à 50 exemplaires A3 / flyers : 1 000 exemplaires). Les collectifs sont coresponsables dans la distribution du matériel de diffusion.

DOSSIER A REMPLIR

Merci de penser à bien remplir les pages ci-dessous et de les envoyer **avant le 1^{er} avril 2024**.

1. La compagnie :

- Raison sociale/Nom :
- Forme juridique (association, entreprise, association en cours de création...) :
- N° de Siret :
- Code APE :
- Licence(s) N° :
 - o Licence(s) détenue(s) par :
- Numéro de TVA intracommunautaire :
- Adresse du siège social :
- Adresse de correspondance (si différente) :

Contact, porteur du projet :

- Nom et Prénom :
- Téléphone :
- E-mail :
- Fonction :

Brève présentation de la compagnie/collectif (6 lignes max) :

-
-
-
-
-
-

2. Le projet :

- Titre du spectacle :
- Auteur(s) :
 - s'agit-il d'une création ? OUI / NON
 - s'agit-il d'une première création ? OUI / NON
 - s'agit-il d'un spectacle jeune public ? OUI / NON
 - s'agit-il d'une écriture plateau ? OUI / NON
 - s'agit-il d'un auteur contemporain ? OUI / NON
- Autorisation d'exploitation :
- Autorisation du traducteur :
- Autre :
 - SACEM : OUI / NON
 - SACD : OUI / NON
 - SPEDIDAM : OUI / NON
 - Autres (à préciser) : OUI / NON
- votre spectacle emploie-t-il des mineurs ? OUI / NON
Si oui, merci de nous envoyer les autorisations des parents signées.
- Traducteur :
- Mise en scène :
- Regard extérieur / assistant mise en scène :
- Distribution :

- Régie :

- Création Lumière :
- Création Son :
- Création Scénographique :
- Création Costumes :
- Nombre total de l'équipe :
 - Dont les personnes sur le plateau :
- Durée prévue du spectacle fini :
- Genre du spectacle :
- Particularités (ex : nudité, violence...) :
- Public destinataire (jeune public, familial, tout public, à partir de ...) :
- Mentions obligatoires (coproducteurs et soutiens) :

Résumé du spectacle en quelques lignes :

-
-
-
-
-
-
-
-

*
**

A joindre :

- Dossier du projet
- Photos du projet (répétitions ou représentation d'un work-in-progress), si possible
- Fiche technique prévisionnelle
- Calendrier prévisionnel de la création (périodes de résidence, dates de représentation déjà calées...)

Calendrier de l'Appel à projets :

- Ouverture de l'appel à projets : vendredi 1^{er} mars 2024
- Date limite d'envoi des candidatures : **lundi 1^{er} avril 2024 à 12h00**
- Période de présélection : première semaine d'avril 2024
- Période de rendez-vous avec les présélectionnés : première quinzaine d'avril 2024
- Annonce des projets retenus : fin avril 2024

Envoi :

Envoi des candidatures : candidatures@jeune-theatre-national.com ET programmation@theatredelopprime.com
Objet du mail : **TO-JTN Pleins feux 2024 – « NOM DU SPECTACLE »**